Vous souhaitez évaluer votre condition physique ?

A la demande de votre club et sur décision du médecin du centre, des tests complémentaires pourront vous être proposés. Ces tests sous maximaux vous permettront d'évaluer votre condition physique.

> Deux sites vous accueillent :



Maison Départementale des Sports rue René Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN



Collège/Lycée Climatique Pierre de Coubertin 66120 FONT-ROMEU

Ouverts du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 Parking gratuit

Visites uniquement sur rendez-vous au : 04 68 57 40 50





Licenciés sportifs, votre santé compte pour vous ?

Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales met à votre disposition

Le Centre Sport Santé

Direction Éducation Jeunesse et Sports Pôle Sport et Nutrition



Le sport pour tous, toute l'année !

> Le Centre Sport Santé

Soucieux de la santé des sportifs du département, le Conseil Général permet aux licenciés sportifs de disposer gratuitement d'un suivi médical approprié à leur activité sportive avec le Centre Sport Santé.

> Un centre pour :

- développer un suivi médical auprès du plus grand nombre de sportifs du département,
- prévenir et protéger la santé des sportifs,
- mesurer les capacités physiques et aider à optimiser l'entraînement,
- délivrer un certificat médical de non contre indication, de surclassement à la pratique d'une activité sportive.

> Une équipe médicale à votre service :

Des médecins du sport et un diététicien sont disponibles pour des consultations (les visites diététiques se font uniquement sur prescription du médecin du centre).



> Un matériel médical de qualité :

- Electro-cardiogramme de repos
- Bicyclette Ergométrique
- Spiromètre
- Impédancemètre (mesure de la masse grasse corporelle)
- Podoscope
- Optojump (tests de mesure à la détente verticale)
- Pince à graisse

> Conditions d'accès :

Afin de bénéficier des services du Centre Sport Santé, une convention devra être établie entre le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et votre club.